



Paris, le 17 octobre 2012

Monsieur Jean-Pierre Sueur,
Président de la commission des lois.

ELIANE ASSASSI

Monsieur le Président, cher collègue,

PRÉSIDENTE
DU GROUPE
COMMUNISTE
REPUBLICAIN ET
CITOYEN

A la suite de la publication du rapport d'information de MM. François PILLET et René VANDIERENDONCK, réalisé au nom de la commission des lois (n° 782 ; 2011-2012), j'ai rencontré l'ensemble des organisations syndicales de la profession qui s'inquiètent du sort réservé à ce rapport.

SENATRICE DE
SEINE-SAINT-
DENIS

Vous serait-il possible de demander à la Conférence des Présidents de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de notre assemblée, un débat sur les problématiques et propositions contenues dans ce rapport ?

VICE-PRÉSIDENTE
DE LA
COMMISSION DES
LOIS

Certaine de l'intérêt que vous porterez à cette proposition, je vous prie de bien vouloir agréer, cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Eliane ASSASSI